

Thérèse Hamel : *Un siècle de formation des maîtres au Québec, 1836-1939*

Johanne Daigle

Volume 9, numéro 1, 1996

Femmes et technologies

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/057876ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/057876ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (imprimé)

1705-9240 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Daigle, J. (1996). Compte rendu de [Thérèse Hamel : *Un siècle de formation des maîtres au Québec, 1836-1939*]. *Recherches féministes*, 9(1), 148–150.
<https://doi.org/10.7202/057876ar>

Thérèse Hamel : *Un siècle de formation des maîtres au Québec, 1836-1939*. LaSalle (Québec), Éditions Hurtubise HMH ltée, 1995, 374 p. Les Cahiers du Québec : collection « Psychopédagogie ».

De nos jours, la formation des maîtres est mise au pilori de l'institution universitaire où elle s'était hissée depuis à peine quelques décennies. Sont particulièrement visées la qualité de la formation initiale et la capacité de l'université à assurer un véritable apprentissage du métier. « Dans quelle mesure [...] le cadre institutionnel où s'effectue la formation a-t-il ou non de l'importance sur le type d'enseignants et enseignantes qui y sera formé ? » (p. 23) demande Thérèse Hamel dans son ouvrage intitulé *Un siècle de formation des maîtres au Québec, elle pose cette question académique qui nous plonge dans un univers où débats et enjeux contemporains s'alimentent aux sources de l'histoire du Québec*. La magnifique illustration de la page frontispice, *Le temps des lilas*, une eau-forte de Lisette Charest représentant un groupe de religieuses jouant au ballon dans la cour d'un couvent, donne le ton « à une reconstitution et à une reconstruction socio-historique du procès de formation des maîtres des origines à 1939 » (p. 24) auxquelles nous convie l'auteure.

Thérèse Hamel, sociologue de l'éducation de formation, nous offre ici la première tranche d'une véritable fresque de l'histoire de la formation des maîtres des origines à nos jours, un projet mis sur pied en 1983 qu'elle dirigera pour un temps sous les auspices de l'Institut québécois de recherche sur la culture. En 1991, elle publiait la troisième tranche sous le titre *Le déracinement des écoles normales : le transfert de la formation des maîtres à l'université* (Québec, IQRC); l'ouvrage fut primé par l'Association canadienne d'histoire de l'éducation. Deux ans plus tôt, M'hammed Mellouki s'était chargé de la deuxième tranche intitulée *Savoir enseignant et idéologie réformatrice : la formation des maîtres, 1930-1964* (Québec, IQRC, 1989). Selon Thérèse Hamel, chercheuse prolifique à qui l'on doit encore plusieurs publications sur divers aspects de l'histoire de l'éducation (notamment les questions de l'obligation scolaire, des programmes des écoles catholiques et des religieuses enseignantes au Québec), ce long détour remontant aux origines et englobant plus d'un siècle d'histoire (1836-1939) était essentiel « pour relativiser les questionnements actuels sur l'avenir de la formation des futurs maîtres » (p. 22).

Il est en effet intéressant de constater que la conception de l'enseignement, qui oscille depuis ses origines entre l'art et la science, penche aujourd'hui au Québec, par un retour du balancier, du côté de l'art. Partant du constat selon lequel « la formation des maîtres s'est peu à peu élevée en grimpant les différents échelons de la hiérarchie scolaire » (p. 21), Thérèse Hamel nous livre une analyse en profondeur du premier passage de la formation des maîtres du Bureau central des examinateurs (aboli en 1939) aux écoles normales. Un passage où cohabitent, pendant plus d'un siècle, deux filières parallèles de certification des maîtres à travers lesquelles on distingue encore, suivant l'appartenance ethno-linguistico-religieuse et sexuelle, les francophones des anglophones, les catholiques des protestants, les personnes laïques des religieux et religieuses et les femmes des hommes. Bref, le cas du Québec constitue un terrain d'analyse extrêmement fertile.

La formation des maîtres nous est présentée globalement comme une construction sociale particulière où s'entremêlent des enjeux liés aux finalités de

l'enseignement, au type d'institutions décernant la formation, à la programmation des savoirs aussi bien qu'aux critères de compétence. Des enjeux qui tiennent, somme toute, à la conception même des maîtres à former, à la façon d'entrevoir l'enseignement et à sa place dans la société. La configuration de cette construction sociale résulterait de la confrontation d'intérêts des protagonistes en présence. Pour la période étudiée, le schéma d'interprétation courant souligne l'influence prépondérante de l'Église catholique sur l'ensemble de la gestion administrative et pédagogique de l'appareil scolaire franco-catholique et donne à l'État, principal responsable de la coordination de l'ensemble du système scolaire, un rôle supplétif.

Pour sa part, l'auteure a choisi pour sa part de relever et d'analyser systématiquement les faits, relativisant à l'occasion certaines idées reçues. Au regard du critère de l'appartenance sexuelle, Thérèse Hamel postule que depuis le milieu du XIX^e siècle l'Église et l'État se sont en quelque sorte divisés la tâche de former les futurs enseignants et enseignantes (p. 27) : l'État aurait favorisé la formation des garçons dès la création des premières écoles normales, alors que l'on confiait la formation des filles, dans les écoles normales privées, aux religieuses, ces dernières devant assurer en bonne partie son financement. La situation résulterait, selon l'auteure, d'une convergence de vues entre tendances et partis politiques sur la façon d'envisager la formation des filles. Pour celles-ci, rapidement majoritaires dans le métier, la principale voie d'accès restera, jusqu'à l'abolition du Bureau central des examinateurs, la reconnaissance d'aptitude à l'enseignement conférée à l'issue d'un examen.

L'Acte pour pourvoir à l'établissement d'écoles normales promulgué en 1836, bien qu'il soit resté inopérant, prévoyait la création d'écoles non confessionnelles. Dans les lois subséquentes, les critères ethno-linguistico-religieux, conjugués à celui de l'appartenance sexuelle, allaient caractériser les premiers cadres d'un système scolaire aux multiples segments. Dès cette époque, les anglo-protestants, pour leur part, inscrivaient la formation des maîtres en rapport avec l'université. S'inscrivant en rupture avec la tradition historiographique, l'auteure annonce son intention d'analyser conjointement les deux grands sous-ensembles de ce système scolaire : franco-catholique et anglo-protestant et leurs filières distinctes de formation des maîtres. Dans ce dernier cas, toutefois, l'auteure avoue, dans une note en fin de chapitre, que son intention n'a pu être pleinement réalisée.

Malgré cette lacune à déplorer, l'ouvrage offre une analyse de la formation des maîtres d'une exceptionnelle finesse. La notion de contrôle de ce processus de formation sert de fil conducteur à l'analyse menée par la confrontation systématique des éléments normatifs de cette formation, discours et représentations compris (le contrôle général touchant aux finalités de l'enseignement, de même qu'à son financement) et de leurs applications et réalisations concrètes par les actrices et les acteurs situés au sein des institutions de formation (le contrôle étant qualifié ici d'institutionnel). Cette analyse longuement mûrie s'appuie sur l'exploitation rigoureuse d'un corpus de sources d'archives et d'études quasi exhaustif sur le sujet.

La synthèse de ce siècle de formation des maîtres, qui devait au départ tenir en un chapitre, s'échelonne sur plus de 300 pages et comporte neuf chapitres. Les deux premiers sont consacrés respectivement à l'exposé de la problématique de l'étude et à la genèse des institutions de formation des

maîtres. Les trois chapitres suivants analysent, tour à tour, les institutions proprement dites : le Bureau central des examinateurs, qui constitue pendant toute la période étudiée le principal mode de reconnaissance d'aptitude à l'enseignement, le réseau des écoles de filles élaboré pour l'essentiel par les congrégations de religieuses enseignantes et les nouvelles institutions dont les scolasticats-écoles normales de religieux et religieuses ainsi que les prémices d'une formation du « type » universitaire retenue par les anglo-protestants, des aspects plus rarement traités dans l'histoire constituée. Le sixième chapitre approfondit certaines questions liées à ces divers segments de la formation des maîtres, notamment celles du financement et des modèles distincts d'implantation. Les deux chapitres suivants, les plus substantiels de l'ouvrage, nous entraînent dans l'univers des savoirs, analysant et comparant ceux qui proviennent de la reconnaissance d'aptitude à l'enseignement du Bureau central des examinateurs et ceux des écoles normales. Des savoirs où pointent encore les connaissances agricoles et domestiques que devaient posséder les maîtresses d'école. Enfin, l'analyse des conceptions éducatives, caractérisées selon Thérèse Hamel par le transcendantalisme, vient clore l'ouvrage, conformément aux choix de l'auteure de privilégier faits et pratiques.

L'ouvrage est jalonné de nombreux tableaux (39) et graphiques (11) qui appuient l'argumentation ou permettent de synthétiser et de visualiser divers aspects de la formation des maîtres, notamment l'évolution des effectifs enseignants, une composante essentielle à la démonstration. Il est, de plus, agrémenté d'illustrations (14) bien choisies. Cette étude complexe et ambitieuse nous est livrée dans un style didactique, de lecture aisé, recourant tout au long de l'argumentation aux rappels des constatations sous-jacentes et des *conclusions précédentes*; une qualité fort appréciable dans un ouvrage de synthèse. On peut par ailleurs ressentir un léger agacement en raison de l'utilisation de l'italique pour souligner, comme le font les manuels scolaires, les passages sur lesquels on souhaite attirer l'attention des lecteurs et des lectrices. Pour qui s'intéresse à la formation des maîtres, cet ouvrage constitue assurément une référence essentielle. L'auteure relève de façon magistrale le pari de la reconstitution et de la reconstruction socio-historique du procès de formation des maîtres des origines à 1939. Elle nous rappelle, en éclairant du regard historique certaines questions d'actualité, que la complexité du réel est bien davantage rendue par le retour aux sources.

*Johanne Daigle
Département d'histoire
Université Laval*

Gisèle Halimi : *Femmes, moitié de la terre, moitié du pouvoir. Plaidoyer pour une démocratie paritaire*. Actes du colloque « La démocratie pour les femmes : un pouvoir à partager » tenu à Paris, au siège de l'Unesco, les 3 et 4 juin 1993, Paris, Gallimard, 1994, 288 p.

Pendant des siècles, les femmes ont été silence, les femmes ont été solitude. Pendant des siècles, la moitié de l'humanité n'était la moitié de rien, car sa fragmentation, son musellement lui ont nié toute existence, si ce n'est celle de servir l'« homme » : Dieu, père, mari et fils. Pendant des siècles, l'humanité n'a